

# CONSEIL MUNICIPAL

## 22 FÉVRIER 2016

Le Conseil Municipal :

A sollicité la dotation de soutien à l'investissement local pour financer le projet de réaménagement de l'îlot Mairie - Ecole,

A émis un accord de principe à la souscription de l'assurance dommage ouvrages pour ce projet et chargé Monsieur le Maire de fournir à GROUPAMA les éléments nécessaires à l'élaboration du contrat d'assurance.

A approuvé le compte de gestion 2015 dressé par le Receveur.

A approuvé le Compte Administratif 2015 de la Commune et décide de l'affectation des résultats.

A voté une subvention de 64.000 € au Groupement Familles Rurales Fougeré-Thorigny, au titre de l'année 2016, pour l'accueil de loisirs et les NAP.

A décidé d'attribuer une subvention de 35 € par élève, pour la classe découverte de 5 jours, des élèves de CM de l'Ecole Publique Jacques Prévert.

A voté les subventions indiquées ci-dessous, pour l'année 2016 :

Batterie Fanfare Saint Joseph - La Chaize le Vicomte	80 €
Ainsi font, font	50 €
CCAS (pour subventions œuvres sociales et humanitaires)	4.000 €

Par 5 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions, a émis un avis favorable au schéma de mutualisation de la Roche-sur-Yon Agglomération.

Suite à la vérification annuelle des cloches et de l'horloge de l'église, a émis un avis favorable aux travaux de remplacement des kits de traction et du moteur de volée et la modification du parafoudre, pour un montant de 2.276,65 € TTC.

A autorisé Monsieur le Maire à passer commande d'un aspirateur pour le ménage de la Mairie et de l'école, au prix de 407,70 € TTC, et précisé que cet achat sera payé en investissement après le vote du budget primitif.

### INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que la cabine téléphonique située place de l'église allait être enlevée par France Telecom prochainement.

Le Conseil a émis un avis favorable à l'installation de 2 panneaux limitation de vitesse à 50, au lieudit Bel Air